



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

reconduite aux frontières

Question écrite n° 86978

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire sur l'intérêt que présenterait une publication des expulsions et des reconduites à la frontière. En effet, dans le cadre de la perception par l'opinion publique de la politique de régulation des flux migratoire, il paraît important de banaliser ces départs d'étranger en situation irrégulière, par une publication régulière de ces actions. Cette information permettrait d'éviter une dramatisation souvent suscitée et orchestrée par des associations politisées. Ces chiffres permettraient de se rapprocher d'autres pays ayant une pratique dépassionnée de cette politique de flux migratoires, mise en place de très longue date. Une expérimentation pourrait être initiée d'abord sur une période de six mois. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86978

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : Immigration, intégration, identité nationale et développement solidaire

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 août 2010, page 9420

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)